



GRAND PRIX LES LOUPS D'ANGERS

8, 9 et 10 septembre 2023

Règlement



Partie 1

Tableaux, horaires et prix

Partie 1

Tableaux, horaires et prix



	Tableau	Horaire	Prix	Nb max de joueurs
Vendredi	A (vétérans)	19H00	8€	64
	B (-600 pts)	8H30	8€	72
Samedi	C (-1900 pts)	9H45	8€	72
	D (-1300 pts)	11H00	8€	72
	E (-2200 pts)	12H15	10€	48
	F (-1600 pts)	13H30	8€	72
	G (-900 pts)	14H45	8€	72
	H (Open)	16H30	10€	72
	I (Dames)	17H30	8€	24
Dimanche	J (-800 pts)	8H30	8€	72
	K (-1800 pts)	9H45	8€	72
	L (-1400 pts)	11H00	8€	72
	M (Non N°)	12H15	10€	72
	N (-1100 pts)	13H30	8€	72
	O (-2400 pts)	15H00	10€	48
	P (-15 ans)	16H15	8€	24



Partie 2

Articles

Partie 2

Articles



- Article 1 :** Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés (licence traditionnelle). Tous les tableaux se déroulent selon les règles de la F.F.T.T. Les poussins (-9 ans). ne peuvent participer qu'au tableau P.
- Article 2 :** Les parties de tous tableaux se joueront au meilleur des 5 manches.
- Article 3 :** Les dames sont admises dans les tableaux au classement équivalent à la F.F.T.T. en fonction des points.
- Article 4 :** Le pointage devra être fait au moins 30 minutes avant l'horaire de début du tableau.
- Article 5 :** Une tenue (maillot et short non blanc) et un esprit sportif seront de rigueur. Dans le cas contraire, les organisateurs, en accord avec le juge arbitre, se réservent le droit d'exclure tout joueur du tournoi.
- Article 6 :** Le joueur vainqueur est tenu de ramener le résultat ainsi que la balle à la table d'arbitrage. Tout joueur doit obligatoirement arbitrer la rencontre pour laquelle il est désigné ; en cas de refus, il sera simplement éliminé du tournoi sur l'ensemble des tableaux dans lesquels il s'est inscrit.

Partie 2

Articles



Article 7 : En cas de forfait non excusée ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 8 : Pour le tableau A, des poules de 3 ou 4 joueurs ou joueuses sont établies. Les joueurs terminant 1er et 2ème se retrouveront dans le tableau principal et les 3ème et 4ème seront dans le tableau consolant. Pour tous les autres tableaux (de B à P), des poules de 3 joueurs et/ou joueuses sont établies. Le/la joueur/se terminant 3ème de sa poule est éliminé/e. La compétition se déroule ensuite par élimination directe.

Article 9 : Pour le tableau -15 ans (P), seuls les joueuses ou joueurs de catégories poussins, benjamins, minimes et cadets, licenciés FFTT, peuvent participer à ce tableau. Les poussins ne peuvent participer qu'au tableau P.

Article 10 : Les dotations et récompenses, d'un montant total de 5 425 €, peuvent être modifiées si le nombre des inscriptions par tableau est inférieur à 30 joueurs.

Partie 2

Articles



Article 11 : Les droits d'inscription sont de 8€ pour les tableaux A, B, C, D, F, G, I, J, K, L, N et P ; de 10€ pour les tableaux E, H, M et O.

Article 12 : Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le vendredi 8 septembre 2023 à 18h :

- Soit en ligne en suivant ce lien : [\[REDACTED\]](#)
- Soit auprès de Nicolas Sterckeman :
loup.nicolas.sterckeman@gmail.com
06 25 09 58 85

Article 13 : Inscription dans 2 tableaux simples maximum par jour + un 3ème tableau si :

- Le 3ème tableau est l'Open (I), le -2400 pts (O), le Dames (H) ou encore le -15 ans (P)

Article 14 : Le règlement des inscriptions peut se faire :

- En carte bancaire au moment de l'inscription en ligne.
- En espèce le jour même.
- Par chèque à l'ordre "Les Loups d'Angers".

Partie 2

Articles



Article 15 : Inscription possible sur place en fonction des places disponibles et du nombre limité par tableau (cf partie 1)

Article 16 : Le tournoi est homologué sous le numéro : xxx

Article 17 : Les organisateurs pourront avec l'accord du juge arbitre apporter au présent règlement toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Les réclamations ne seront recevables que par le juge arbitre qui, après examen immédiat, rendra les décisions qui seront sans appel.

Article 18 : Le comité d'organisation décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels ainsi que pour toutes disparitions d'effets personnels.

Article 19 : Il n'y aura pas d'interruption. Il y aura une buvette avec boissons, repas chaud ou froid sur place. Des hôtels partenaires avec tarifs joueurs seront proposés.

Article 20 : La compétition se jouera avec des balles blanches de marque Nittaku fournies par le club.

Partie 2

Articles



Article 21 : Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en est l'auteur.

Article 22 : Le juge arbitre du tournoi sera Bernard QUERE (JAN) assisté de Clément MAUBOUSSIN (JA3) et Eric GAUTRET (JA2).

Article 23 : Le tournoi se jouera sur 32 tables disposées dans le complexe sportif de l'Europe. 18 tables dans la salle spécifique Christophe Legout et 14 dans la salle multisports.

Article 24 : Le tirage au sort aura lieu 30 minutes avant le tableau concerné.

Article 25 : Tout(e) joueur(se) doit être en mesure de présenter sa licence 2023-2024 phase 1 avec la mention "certificat médical présenté".



Partie 3

Récompenses

Partie 3



Récompenses en euros €

	Tableau	1er	2ème	1/2	1/4
Vendredi	A (vétérans)				
	Principal	80	40	20	/
	Consolant	80	40	20	/
Samedi	B (-600 pts)	100	50	25	10
	C (-1900 pts)	100	50	25	10
	D (-1300 pts)	100	50	25	10
	E (-2200 pts)	150	75	35	15
	F (-1600 pts)	100	50	25	10
	G (-900 pts)	100	50	25	10
	H (Open)	500	300	100	50
	I (Dames)	100	50	25	10
Dimanche	J (-800 pts)	100	50	25	10
	K (-1800 pts)	100	50	25	10
	L (-1400 pts)	100	50	25	10
	M (Non N°)	150	75	35	15
	N (-1100 pts)	100	50	25	10
	O (-2400 pts)	300	175	80	40
	P (-15 ans)	Lots	Lots	Lots	Lots

